



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## Compte-rendu du Conseil d'Établissement du Jeudi 15 février 2018

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17h30.

Le quorum étant atteint (21 votants), le Conseil peut délibérer valablement (cf. la feuille d'émargement jointe en **annexe 1**).

Présents : feuille d'émargement annexe 1

Excusés :

M. Richard Witasse

M. Cédric Marande

Mme Marie Christine Kok-Escalte

**Ordre du jour** :

- 1 Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du 29/11/2017
- 2 Présentation du Compte financier 2017
- 3 Proposition du calendrier scolaire 2018-2019 (en attente de la circulaire de l'IEN de Zone) : annulé car la circulaire de l'IEN n'a pas encore été diffusée.
- 4 Vie de l'établissement :
  - Changement Spé ES Terminale
  - Date DNB Oral
  - Evolution de l'enseignement du Néerlandais
  - Organisation Vie Scolaire
  - Logo du lycée
  - IMP
  - Point d'information :
    - Rénovation
    - Projets divers de l'établissement
- 5 Questions diverses

Nomination des 2 secrétaires de séance :

- 1 représentant direction : Alain Silvestre
- 1 représentant enseignant : Céline ter Wal

### **1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du 29 novembre 2017**

Le PV du conseil d'établissement est validé à l'unanimité.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstentions
16	16	0	0



## **2. Présentation du Compte financier 2017 (voir document en annexe)**

### Remarques

- Les licenciements sur Amsterdam sont des licenciements négociés dus à des modifications de la carte des langues qui ne satisfaisait pas les personnels.
- Les charges sociales ont été payées sur 13 mois en 2017.
- L'augmentation des recettes est due à l'augmentation des frais de scolarité et à l'augmentation du nombre d'élèves dans le secondaire essentiellement. 74% des recettes proviennent des familles.
- Le fonds de roulement est de 119 jours (45 recommandés). Ce résultat est à interpréter au regard du projet immobilier.
- L'année 2017 a été une année compliquée (impossible de proposer un budget rectificatif par exemple) notamment à cause de dépenses imprévues qu'il a fallu honorer.
- Les postes d'expatriés ne coûtent rien à l'établissement. Pour les résidents, le lycée fait remonter 55% des coûts (sans prendre en compte toutefois la pension civile qui correspond à 75 % du traitement indiciaire). La transformation d'un poste de Résident en Contrat Local n'est pas intéressante du point de vue financier pour l'établissement.
- Les tarifs prennent en compte l'attractivité de l'école élémentaire. On est légèrement en dessous des autres écoles internationales de La Haye.
- Le cout moyen d'un élève au Lycée van Gogh est de 7650 euros. C'est 400 euros de plus que l'an dernier.

Pour avis

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstentions
19	19	0	0

## **3. Proposition du calendrier scolaire 2018-2019**

La circulaire n'ayant pas été envoyée dans les établissements de la zone, ce point ne peut être traité aujourd'hui.

## **4. Vie de l'établissement**

- Changement Spé ES Terminale : présenté par Mme Garcia

Actuellement deux spécialités : « Mathématiques » et « Economie »

Réflexion : « Sciences politiques » pourrait remplacer « Economie » l'an prochain car peu de candidats choisissent cette dernière spécialité. Par ailleurs, dix élèves par an (issus de S et ES) s'orientent vers Sciences Politiques en France ou aux Pays-Bas.



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

- Date DNB / Oral : Mme Garcia

L'épreuve Orale se déroulera pendant la semaine du 28 mai 2018. Les épreuves écrites auront lieu les 18 et 19 juin 2018.

- Evolution de l'enseignement du Néerlandais

Depuis un an et demi, nous échangeons sur le statut du néerlandais dans notre établissement. Ce qui frappe c'est l'insatisfaction généralisée : les élèves les plus avancés et leurs parents regrettent que l'on ne puisse aller plus loin notamment sur des aspects grammaticaux ou d'étude de la langue. D'autres sont gênés par l'hétérogénéité des groupes qui rend difficiles les apprentissages des débutants notamment. A cela s'ajoute une évolution de la population scolaire moins installée, plus mobile. Beaucoup d'élèves sont très peu motivés par cet enseignement.

Sur les deux dernières années, aucun élève n'a poursuivi ses études en néerlandais, tous le font en anglais quand ils restent aux Pays-Bas. De plus un élève qui part de l'établissement ne pourra pas poursuivre cet apprentissage avec le CNED. Pas de continuité possible.

La circulaire de l'AEFE demande, à juste titre, que l'enseignement de la langue locale soit proposé à tous les élèves, ensuite cela s'inscrit dans le parcours individuel de l'élève. Dans certains pays dont l'établissement existe suite à un accord bilatéral, l'enseignement de la langue du pays d'accueil est règlementé, en fonction de la nationalité ou pour tous. Ce n'est pas le cas aux Pays Bas. L'obligation n'a pas prévalu dans l'établissement.

La proposition que nous voulions faire après l'avoir exposée aux enseignants, est de rendre optionnel cet enseignement à partir de la 5<sup>e</sup>, mais en appliquant les horaires règlementaires de la LV2, comme pour l'enseignement de l'allemand ou de l'espagnol.

Une logique de cycle nous pousse à maintenir cet enseignement obligatoire en Sixième. Les élèves doivent avoir ensuite une réflexion globale sur les langues au début du cycle 4 et respecter leur engagement jusqu'en fin de Troisième.

Suite à cette présentation, les membres du Conseil interviennent.

- En réponse à une question de Mme Rini, M Barro précise que cet enseignement ne sera pas mis en concurrence avec les autres LV2 possibles, ni avec l'option européenne, ni avec le latin.
- Mme Garcia met en garde tout de même contre la multiplication des options.
- Mme Degryse : C'est un constat d'échec de l'établissement. M Barro précise que c'est une réponse à l'insatisfaction générale décrite ci-dessus et à la réalité du pays, aux besoins des familles.
- Mme Schincariol : Qu'en pensent les collègues de néerlandais ? M Barro précise que la difficulté pour les enseignants de NL est la gestion de l'hyper hétérogénéité. Ils n'ont pas fait part de leurs inquiétudes lors des échanges qui ont eu lieu dernièrement. Les postes des professeurs de néerlandais ne sont pas menacés.
- Mme Libeaut : Comment va-t-on apprendre la culture du pays à tous les élèves ? M Barro précise que le projet d'établissement mettra l'accent sur la connaissance de la culture locale. Ce n'est pas parce qu'elle est obligatoire que cette langue est mieux investie par les familles.
- Etienne Loiselet : Cette proposition plaira beaucoup aux élèves. Ceux qui veulent réellement apprendre cette langue le feront dans de meilleures conditions.



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

- Mme Schincariol : Comment se fera le choix du contenu des cours ? M Barro : Le choix final se fera dans le cadre du Conseil du second degré et les contenus seront définis lors de concertations entre enseignants de C3 dans le respect des textes réglementaires.
- Mme Berbain trouve regrettable que cela devienne optionnel. On pourrait penser à un « cours culturel » pour prendre en compte le pays dans lequel nous vivons. M Barro répond que l'établissement ne peut pas aller à l'encontre d'un manque de volonté d'un Etat de promouvoir sa langue. Cette proposition aurait un coût. Dans quel domaine intégrer ce « cours culturel » ?
- M Alfred : C'est un projet de l'élève qui doit se travailler au sein des familles.
- Mme Rini : le choix des familles est aussi lié à la qualité des enseignements. Le bouche à oreille fonctionne très bien dans ce cas.
- Mme Lacombe se dit contente que les élèves motivés puissent travailler dans de meilleures conditions.

En conclusion, M. Barro précise que les familles ne seront pas sondées sur le sujet. La décision se prendra dans les instances de l'établissement. Pour l'instant les élèves du lycée n'ont pas été consultés sur le sujet. Face à la difficulté de recruter des enseignants de néerlandais, l'établissement souhaiterait créer des liens avec les étudiants futurs professeurs de langue locale comme cela se fait avec les futurs enseignants de sport (Halo).

- Organisation Vie Scolaire : Mme Garcia

#### Les entrées et les sorties seront réorganisées

Les élèves pourront entrer quand ils le souhaitent mais devront se déclarer obligatoirement à la vie scolaire.

Les lycéens ne pourront plus sortir librement mais à heure fixe.

#### Redéfinition des espaces.

Les élèves qui ont des heures de permanence inscrites dans l'EDT devront obligatoirement aller en permanence.

Les ordinateurs de la médiathèque pourraient être déplacés en partie vers la Vie scolaire pour refaire de ce lieu un véritable espace de travail. Trois lieux seront donc clairement identifiés : médiathèque, salle de permanence, vie scolaire. Les casiers des Sixièmes voire des Cinquièmes seraient replacés au rez-de-chaussée.

- Logo du lycée

M Barro remercie Mme Omvlée pour la réalisation de ce logo.

Le CVL et CVC ont choisi la couleur des sweats qui seront vendus au profit des coopératives scolaires de La Haye et Amsterdam et du Centrum.

- PRP : Prime pour Responsabilité Particulière : M Barro propose de préciser une nouvelle IMP, (pour un projet qui s'ajoute au MFNU, à Ambassadeur en herbe), pour la « cartographie des controverses » qui est un projet pilote AEFÉ / Sciences Politiques Paris.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstentions
19	18	0	1

- Point d'information :

Rénovation : Les flux des élèves du secondaire seront dissociés des flux des visiteurs à l'entrée. Les trois escaliers seront utilisés quand le pôle financier aura été relocalisé.



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

- Projets divers de l'établissement

La Section Internationale Américaine pour les Sixièmes et Secondes ouvrira à la rentrée 2018 (BO du 15 février 2018)

Le parcours européen sera conservé.

Sortie avec nuitées. Le projet des CM1 vert (Tour de la Drôme à vélo) porté par Mme Vedrenne est abandonné. Le voyage en car pour se rendre dans la Drôme n'a pas rencontré l'adhésion de suffisamment de familles. Un projet similaire visant les mêmes objectifs aura lieu du dimanche 3/06 au vendredi 8/06 aux Pays-Bas. Le prix plafond pour cette sortie avec nuitées est de 450 euros.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstentions
19	19	0	0

Convention du MFNU

Elle définit l'organisation de l'évènement, la participation de l'établissement.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstentions
19	19	0	0

**5. Questions diverses**

Questions de Mme Degryse, conseillère consulaire. J'ai été contactée par plusieurs parents qui m'ont interrogée pour savoir s'il est possible, comme c'est le cas dans d'autres établissements, de mettre en place des tarifs différenciés pour les parents et pour les entreprises.

Réponse : Nous avons interrogé l'AEFE, nous n'avons pas eu de réponse pour le moment. A notre connaissance en Asie, des entreprises préemptent contre financement des places pour leurs collaborateurs, voire facturent le service des subrogations. Cela s'observe dans des établissements conventionnés et non des EGD. Pour M Barro, cela ne concerne pas l'établissement mais la relation employeur-employé. Le seul responsable financier est le parent quel que soit celui qui finance : il n'y a donc pas lieu de faire une discrimination pour un seul et unique service d'enseignement.

Dans le cas des subrogations ou de non-paiement, c'est la famille qui reste responsable.

**Questions de l'APE :**

- 1) Calendrier scolaire : nous savons que l'élaboration du calendrier scolaire est tributaire d'un ensemble de paramètres qui ne dépendent pas tous du lycée Van Gogh. Serait-il cependant possible d'anticiper assez tôt la réflexion sur le calendrier afin de permettre à l'ensemble de la communauté d'organiser au mieux l'année suivante ?

C'est ce que nous avons fait l'an dernier, mais nous devons attendre la circulaire de l'IEN de zone, qui ne nous est pas parvenue. J'ai déjà travaillé sur le calendrier mais je vais échanger avec les enseignants dès que la circulaire paraîtra. Nous ne ferons pas une consultation publique sur le calendrier car nous avons des règles qui sont d'être au plus près du rythme 7 semaines de cours deux semaines de congés. Nous devons ensuite veiller à avoir au moins une semaine en commun avec Paris



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence  
enseignement français  
étranger

siège de l'AEFE. Nous devons aussi prévoir un maximum de semaines communes avec les autres établissements de la zone pour placer les stages de formation continue. Ensuite, nous ferons au mieux en regardant les vacances néerlandaises (l'alternance Holland Nord et Holland Sud). Cette année, le calendrier devrait satisfaire le plus grand nombre.

- 2) Assurance stage de troisième : pouvez-vous nous redire les règles d'assurance qui accompagnent la mise en place des stages de troisième ?

L'établissement prend une assurance responsabilité pour les dommages que causerait un stagiaire dans l'entreprise mais l'entreprise doit avoir une assurance responsabilité en cas d'accident du stagiaire. L'entreprise ne peut pas déléguer cette responsabilité à l'établissement ou à la famille. (Circulaire de 2005).

### Question de l'UPI :

- 1) Certains parents ne comprennent pas l'absence de protocole sur certaines épreuves du baccalauréat comme par exemple sur l'épreuve de compréhension de l'oral Néerlandais ayant eu lieu dernièrement. Peut-être l'établissement pourrait fournir quelques éléments d'explication à ce sujet ?

De plus en plus d'examens comptant pour le bac sont des CCF, (Contrôle en Cours de Formation), ils sont à la charge complète de l'établissement et sont hors de tout protocole du service des examens de l'académie partenaire. Les langues peuvent avoir des sujets différents par enseignant et par classe avec des corrections menées par l'enseignant à partir des grilles de correction nationales. C'est une modalité qui va sûrement se généraliser, le bac a évolué ces dernières années c'est pour cette raison que le coté protocolaire existe mais pour les épreuves de fin d'année.

Questions de l'AIPL : ETAT NEANT

Questions des représentants du 1<sup>er</sup> degré La Haye : ETAT NEANT

Questions des représentants du 1<sup>er</sup> degré Amsterdam : ETAT NEANT

Questions des représentants du 2<sup>nd</sup> degré : ETAT NEANT

Questions des représentants des ATOSS : ETAT NEANT

Questions des représentants des élèves : ETAT NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05

Les secrétaires de séance :

C. ter Wal :

A. Silvestre

Le Proviseur : E. BARRAS

Amsterdam